

Alternance paritaire :
Dominique BRACHET devient Président et Mickaël HUARD
Vice-président de la Commission paritaire régionale
d'Opco EP en Pays de la Loire

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Dominique BRACHET (U2P) devient Président et Mickaël HUARD (CGT) Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Pays de la Loire.

À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.

Dominique BRACHET (U2P), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Pays de la Loire.



Chirurgien-Dentiste, le Dr Dominique Brachet a consacré une grande part de son activité au syndicat « les Chirugiens-Dentistes de France » (ex-CNSD). En 2009, lorsque se créent les Agences Régionales de Santé, il participe à la création des instances de démocratie sanitaire. En 2011, il est élu Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) de Chirugiens-Dentistes des Pays de la Loire, fonction qu'il occupe encore actuellement. À ce titre, il représente les professionnels de santé à la CRSA, Conseil dont il est le représentant au Ceser depuis un an. Il est Président de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) des Pays de la Loire, Vice-président de l'U2P Pays de la Loire et Président Délégué de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) Pays de la Loire.

Mickaël HUARD (CGT), Vice-président(e) de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Pays de la Loire



Salarié de Glassver Saint Gobain depuis 25 ans, Mickaël Huard est fortement investi dans la vie syndicale de l'entreprise. En 2018, son engagement le mène vers des fonctions syndicales nationales,

notamment au sein de la Commission exécutive de la Fédération verre et céramique. Il occupe également plusieurs mandats dans le secteur de la Miroiterie (CPPNIC et SPP) dont celui, depuis 2025, de Président à la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). Depuis 2024, il est membre du Comité régional pour l'emploi Nouvelle-Aquitaine et référent Formation professionnelle des Deux-Sèvres. Il est également impliqué depuis quelques années en santé et sécurité au travail dans la CPR Aract Nouvelle-Aquitaine et au SIST 79.

L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR), couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.**

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;**
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

*« Je souhaite avant tout pérenniser le fonctionnement en binôme instauré par l'ancien Président, un modèle qui favorise la complémentarité et permet de tirer parti des expériences et compétences de chacun. Par ailleurs, je compte mettre en place des actions de proximité visant à mieux connaître et se faire connaître de nos interlocuteurs locaux, des centres de formation et des acteurs du secteur. Enfin, impulser et maintenir une dynamique forte au sein de la CPR en Pays de la Loire est un enjeu qui me tient particulièrement à cœur. Pour finir, je tiens à saluer le travail des équipes Opco EP de la délégation Pays de la Loire. » **Dominique BRACHET (U2P), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Pays de la Loire***

« Je remercie les membres de la CPR pour la confiance qu'ils m'ont accordée durant ces 2 années. Je suis heureux de pouvoir à nouveau accompagner le Président nouvellement élu et collaborer sur des projets que nous portons conjointement. Nous continuerons à œuvrer en binôme paritaire afin de porter la voix des membres CPR en Pays de la Loire au niveau

des instances nationales et faire évoluer les liens que nous entretenons les uns avec les autres. Avec toujours pour ambition que les décisions prises en Conseil d'administration soient conformes avec celles du terrain. » Mickaël HUARD (CGT), Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Pays de la Loire

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougénot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr